

## AVIS DE MOTION

17 novembre 2008

Commis de ville  
Hôtel de ville  
Regina, Saskatchewan

### **L'influence du sport - Le rapport Sport pur**

Ville de Regina

ATTENDU QUE le 6 novembre, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) a fait paraître au nom du Mouvement Sport Pur le rapport intitulé ***L'influence du sport - Le rapport Sport pur;***

ATTENDU QUE Sport pur est un mouvement national de promotion du sport à l'échelle de la collectivité et a pour mission de servir de catalyseur afin d'aider le sport à s'élever à la hauteur de son plein potentiel comme bien collectif pour le Canada et la société canadienne – en apportant une contribution significative au développement de la jeunesse, au bien-être des personnes et à la qualité de la vie dans nos collectivités;

ET ATTENDU QUE nous avons maintenant la preuve que les bienfaits du sport s'étendent au-delà des effets positifs de l'activité physique sur la santé, qui sont depuis longtemps connus, et se traduisent par :

- une population en meilleure santé et plus active;
- l'amélioration du taux de fréquentation, de présence et de réussite scolaires;
- un plus grand nombre de jeunes aptes à l'emploi et maîtrisant des habiletés fondamentales transférables;
- une baisse du crime et la participation aux gangs parmi les jeunes;
- une diminution des grossesses et des comportements à risque chez les adolescents;
- des communautés plus inclusives;
- des niveaux supérieurs de capital social et de confiance sociale;
- une intégration plus rapide des nouveaux arrivants;
- une amélioration de l'inclusion, de la santé et du bien-être des personnes ayant un handicap;
- le renforcement des communautés et des jeunes autochtones;
- une amélioration des compétences et du rendement au travail;
- une amélioration du tourisme sportif et des efforts de revitalisation de la vie de quartier;
- un attrait des travailleurs du savoir mobiles et des entreprises qui les embauchent;
- une sensibilisation accrue à l'environnement et à l'importance de la mobilisation sociale;

ET ATTENDU QU'aucun autre volet de la vie communautaire hormis le sport n'expose les jeunes gens à autant d'adultes et de mentors positifs, n'offre autant de possibilités de développement positif et aide à l'acquisition d'autant d'habiletés fondamentales;

ET ATTENDU QUE pour retirer du sport tous ces bienfaits, nous devons privilégier le sport fondé sur les valeurs de l'excellence, du franc jeu, du plaisir et de l'inclusion;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville de Regina se déclare **Communauté Sport pur**, et se rallie aux quelque 1 400 autres communautés, organismes, clubs, ligue et équipes Sport pur au Canada;

ET QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU qu'en tant que communauté, nous concertions nos efforts pour que soient prises entre autres les mesures suivantes :

1. **Assurer un accès équitable aux installations et programmes de sport**, en particulier aux Néo-Canadiens, aux personnes à faible revenu et aux personnes ayant un handicap.
2. **Établir des normes très claires en matière de comportements éthiques et d'inclusion** à respecter dans l'ensemble des installations et programmes de sport financés par la municipalité.
3. **Sonder la population sur la façon dont le sport peut contribuer à l'avancement d'objectifs sociaux et économiques** clés et élaborer des stratégies et former des associations afin d'atteindre ces objectifs.
4. **Faciliter le dialogue entre les organismes de sport et les autres organismes communautaires** et concerter nos efforts vers l'atteinte des objectifs de la communauté.
5. **Élaborer un plan de sport communautaire intégré** axé en vue d'assurer l'accès à une expérience sportive de qualité à tous les membres de la collectivité.

Respectueusement soumis,

Pat Fiacco  
Maire